

VILLE DE CARCASSONNE

N° 26085

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

ACCEPTATION DU DON D'UN PORTRAIT D'ANDRE CHENIER PAR JEAN- JACQUES THERESA DE LUSSE AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CARCASSONNE

L'association des Amis de la Ville et de la Cité de Carcassonne a fait savoir qu'elle souhaitait faire don au musée des beaux-arts d'un portrait d'André Chénier dans le but d'enrichir ses collections.

Je décide d'accepter le don consenti sans condition ni charge, par l'association des Amis de la Ville et de la Cité de Carcassonne à la ville de Carcassonne, de l'œuvre :

- Jean-Jacques Thérèse de Lusse (1757-1833), *Portrait d'André Chénier*, 1807, huile sur toile, 63X54 cm

L'œuvre sera inscrite à l'inventaire du musée.

Il convient en ce sens de signer et exécuter tout acte et documents liés à intervenir.

Carcassonne, le 28 juillet 2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260728-33157-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/08/2026

Publication : 07/08/2026

